

Inscription

- Frais d'inscription
via le site www.ssstr.be (onglet "s'inscrire à une activité")
Membres SSST: gratuit
Non-membres SSST: 15 €
à verser au compte: 310-0229466-50

Renseignements

Secrétariat du service de Santé au travail de l'ULg:
04 366 25 03

Accès

Le musée se situe au sein du complexe "Université Libre de Bruxelles - Campus Erasme", entre l'Hôpital Erasme et la Faculté de Médecine.

En voiture: via le ring de Bruxelles, sortie Lennik - U.L.B. Erasme. Au rond point, direction Hôpital Erasme.

En métro: terminus de la ligne 1B - station "Erasme".

Organisée par



Société Scientifique
de Santé au Travail

Comité organisateur

P. Carlier, Ch. de Brouwer, P. Hoet, F. Laigle, Ph. Mairiaux,
J-P. Rézette, E. Schleich

En collaboration avec



SPF Emploi, Travail et
Concertation sociale
www.emploi.belgique.be

Jeudi 27 novembre 2008

40 ans de Médecine du travail ... et demain?

Musée de la Médecine,
Campus Erasme à Bruxelles



La généralisation de la médecine du travail à toutes les entreprises en 1968 a constitué un progrès social important puisqu'elle offrait une prévention et une protection au travail à tous les salariés quelle que soit la taille de leur entreprise. D'autres pas importants ont été franchis depuis et l'on peut notamment mentionner l'introduction de l'ergonomie dans le concept de prévention au travail (1975), la reconnaissance de la médecine du travail en tant que spécialité médicale en 1993, et bien sûr la nouvelle loi cadre de 1996 relative au bien-être au travail qui a généralisé le concept de multidisciplinarité déjà mis en pratique par de nombreux médecins du travail.

Si la profession peut être fière du chemin parcouru en quarante ans, elle s'interroge aussi légitimement sur le sens de certaines des missions qui lui sont confiées et sur les conditions actuelles d'exercice de celles-ci. Ces interrogations s'inscrivent dans un contexte où de nombreuses données scientifiques indiquent une dégradation de certains aspects de la santé parmi les travailleurs, face à une intensification du travail et à des contraintes psychosociales de plus en plus marquées. Parmi les questions qui font débat, il y a en particulier la notion d'aptitude au travail et de sa plus value pour le travailleur lui-même, l'équilibre à assurer entre la prise en charge du travailleur individuel dans le cadre du dialogue singulier et les plans de prévention à développer sur le plan collectif, l'évaluation scientifique des actions développées par le médecin du travail, ou encore l'insertion du médecin du travail dans le système de santé en général afin de mieux contribuer au maintien des travailleurs dans leur emploi.

Le colloque organisé le 27 novembre veut donc offrir l'occasion d'un débat ouvert autour de ces questions afin de tracer des perspectives pour la santé au travail de demain. Nous vous invitons donc à nous rejoindre nombreux ce jour-là, vous qui exercez la médecine du travail, vous qui en constituez les partenaires naturels, en tant que représentants des travailleurs ou des employeurs, ou vous qui en assurez la tutelle sur le plan réglementaire ou politique.

Professeur Philippe MAIRIAUX, Président de la Société Scientifique de Santé au Travail

PROGRAMME

13H00 Accueil

La santé au travail aujourd'hui, à travers les travaux de fin d'études de trois jeunes diplômés

13h30 Stress et burnout chez les enseignants dans l'enseignement secondaire
Dr Brigitte Melen (ULg)

13h50 Travailleuses malgré un cancer du sein
Dr Delphine Caprasse (UCL)

14h10 Travail de nuit posté: symptômes et plaintes des travailleurs dans différents groupes sectoriels
Dr Sihem Sassi (ULB)

14h30 Questions et discussion

14h50 Pause

15h10 **La santé, un enjeu des mutations technologiques et organisationnelles du 21e siècle**
Pr François Hubault (Université de Paris 1 - Sorbonne)

15h50 **La santé au travail demain ?
Les regards croisés de trois formateurs académiques**
- Pr Christophe de Brouwer (ULB)
- Pr Dominique Lison (UCL)
- Pr Philippe Mairiaux (ULg)

16h50 Questions et discussion

17h15 Verre de l'amitié offert par la SSST pour fêter le 40ème anniversaire de la Médecine du Travail en Belgique

Accès libre au Musée de la Médecine

19h00 Clôture